

# Bilan

## Rentrée scolaire 2017



**DENC**  
Direction de l'Enseignement  
de la Nouvelle-Calédonie



**L'École calédonienne est en marche**



GOUVERNEMENT DE LA  
NOUVELLE-CALÉDONIE

## 1. Bilan de la rentrée 2017

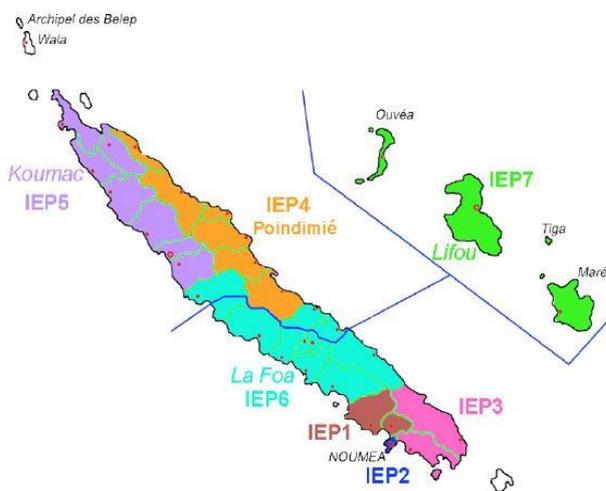
### 1.1 Les chiffres et effectifs

Au sein des écoles publiques du 1<sup>er</sup> degré, **26 940 élèves** ont fait leur rentrée sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Calédonie découpé en sept circonscriptions au sein de **182 écoles**.



### La rentrée scolaire 2017

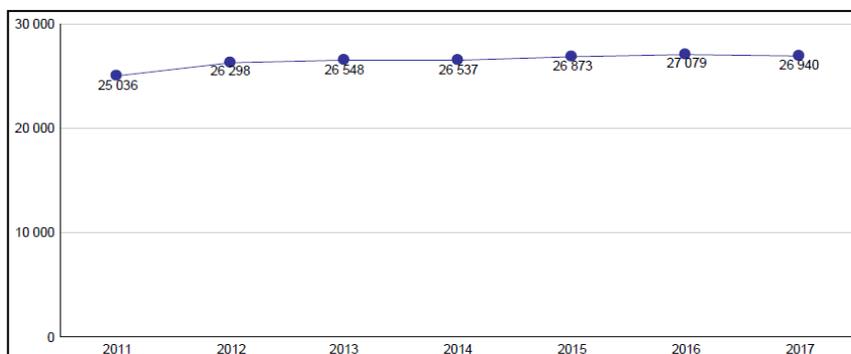
Nombre d'écoles :	182	Nombre de classes :	1 267	Nombre d'élèves :	26 940
-------------------	-----	---------------------	-------	-------------------	--------



La direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie dispose de services déconcentrés répartis en 7 circonscriptions ou inspections de l'enseignement primaire (IEP) dont les chefs-lieux sont localisés à : Nouméa (3), La Foa (1), Poindimié (1), Koumac (1) et Lifou (1).

Des effectifs stables en comparaison avec les années précédentes :

### Evolution des effectifs élèves en Nouvelle-Calédonie



Une répartition par province qui se décline comme suit :

Nombre d'élèves par province	Total	%
province Iles Loyauté	1 725	6,4 %
province Nord	4 617	17,1 %
province Sud	20 598	76,5 %

### 1.2 Une rentrée sereine

Dans les sept circonscriptions la semaine de pré-rentrée a été consacrée à l'accueil des nouveaux enseignants ou directeurs, aux réunions et forums de rentrée des provinces ainsi qu'aux réunions des équipes pédagogiques au sein de chaque école.

Globalement, la rentrée s'est déroulée sereinement dans toutes les écoles permettant l'accueil de tous les élèves.

## 2. La mise en œuvre du Projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

La Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie, dans le cadre des compétences qui lui sont dévolues, exercera cette année encore les missions qui lui sont assignées dans le cadre du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie conformément aux délibérations n°106 *relative à l'avenir de l'École calédonienne* du 15 janvier 2016 et 186 *relative à la Charte d'application des orientations de politique éducative* du 1<sup>er</sup> décembre 2016.

La mise en œuvre du plan d'actions triennal pour la période 2017-2019 constitue notre feuille de route. Les actions à conduire s'inscrivent dans les quatre ambitions du projet éducatif auxquelles s'ajoute l'amélioration de la gouvernance du service public de l'enseignement.

L'école primaire constitue le socle de la scolarité obligatoire. A ce titre, il nous appartient d'identifier et d'agir sur les leviers qui permettront de répondre aux besoins des élèves dans toute leur diversité, en conformité avec les attentes institutionnelles.

**Trois leviers** sont identifiés pour mettre en œuvre les orientations de politique éducative de la Nouvelle-Calédonie et la réussite de nos élèves : **les projets d'école, les projets interdisciplinaires et les actions prioritaires issues du plan d'actions triennal** de la Charte d'application du Projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie au titre de 2017.

## 2.1 Les projets d'école

Instruments de cohérence tant au sein de l'école que dans les relations avec les différents partenaires impliqués, **les projets d'école** sont destinés à être fédérateurs des énergies et à développer les compétences contenues dans les programmes d'enseignement pour répondre au mieux aux besoins des élèves.

Les actions à engager dans ce cadre ont été choisies par les équipes d'école et dotés en conséquence à hauteur de **6 millions de francs CFP**.

## 2.2 Les projets interdisciplinaires

Les projets interdisciplinaires concernent l'ensemble des disciplines contenues dans les programmes scolaires des écoles primaires en Nouvelle-Calédonie.

Ils privilégient des démarches actives, engagent parfois aux côtés des enseignants des intervenants et impliquent souvent un partenariat institutionnel.

Du 20 au 21 février **les commissions partenariales** se sont tenues afin **d'attribuer les budgets nécessaires à la réalisation de ces projets**.

## 2.3 Les actions prioritaires issues du plan d'action triennal du Projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

Ces priorités s'inscrivent dans les **4 ambitions** de l'Ecole calédonienne :

### Considérer la diversité des publics pour une Ecole de la réussite pour tous

- **Un renforcement de l'enseignement des fondamentaux (français et mathématiques) pour s'assurer de la maîtrise des compétences de base**

La maîtrise des compétences en français et en mathématiques fait partie de nos priorités. L'école primaire doit redoubler d'effort dans ces domaines afin de ne pas hypothéquer la poursuite de la scolarité des élèves.

C'est un point essentiel pour **prévenir les situations d'illettrisme et d'innumérisme**.

Dans cette perspective, le plan de formation des enseignants prévoit des stages, des conférences pédagogiques sur ces disciplines et la mise en place du dispositif ROLL (Réseau des Observatoires Locaux de la Lecture) dans certaines écoles expérimentales.

- **Une professionnalisation accrue des personnels**

**Le plan de formation continue du 1<sup>er</sup> degré public propose 95 stages** (74 à l'initiative du gouvernement et 24 à l'initiative des provinces) et 28 animations pédagogiques ciblés au plus près

des besoins des enseignants. L'objectif est d'accroître les compétences afin d'augmenter la réussite scolaire.

L'architecture du plan de formation s'articule autour des 6 orientations suivantes :

\*Les apprentissages de base en français et en mathématiques pour prévenir l'illettrisme et l'innumérisme.

\*La prise en compte de la culture dont sont porteurs les élèves.

\*La construction d'un socle de valeurs fondamentales partagées qui fondent la capacité à «vivre ensemble».

\*L'appropriation des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

\*L'apport d'une réponse adaptée aux élèves à besoins éducatifs particuliers pour construire une Ecole plus inclusive.

\*La sixième orientation prévoit l'accompagnement des personnels dans leur parcours professionnel.

En complément, des propositions de stages à l'initiative des provinces forment une septième orientation, au titre de l'adaptation des programmes en fonction de leurs réalités culturelles et linguistiques.

#### **- Une attention particulière pour les élèves à besoins particuliers**

Dans la perspective de promouvoir une école plus inclusive et d'apporter une réponse plus adaptée aux élèves à besoins éducatifs particuliers, le **recrutement d'un Inspecteur de l'enseignement primaire et d'un conseiller pédagogique** chargés de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés (ASH) sont en cours.

**- La révision des programmes d'enseignement est un chantier prioritaire pour l'année 2017.** En effet, dans le plan d'actions triennal, « *faire évoluer l'organisation des enseignements de l'école primaire au collège* » constitue un objectif phare.

Il s'agit de faire évoluer les nouveaux programmes et le socle pour assurer la cohérence avec le second degré. Une rénovation des programmes scolaires et une nouvelle organisation des enseignements seront ainsi proposées fin 2017.

#### **Développer l'identité de l'Ecole calédonienne**

Cette ambition du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie se traduit, notamment, par la mise en place **du parcours civique scolaire et de l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak**. Les référentiels concernant les notions à développer et les propositions d'actions à conduire seront diffusés aux enseignants prochainement et feront l'objet d'un accompagnement

#### **- Un parcours civique en milieu scolaire pour développer le sens civique de tous les élèves et former les citoyens de demain**

Dès la maternelle et tout au long de leur scolarité, les élèves participeront à des actions et prendront des initiatives favorisant leur formation de citoyens.

**Le parcours civique s'appuie sur les programmes** scolaires et tout particulièrement sur les quatre dimensions constitutives de l'enseignement moral et civique : la sensibilité, le droit et la règle, le jugement et l'engagement.

Un référentiel a été établi et programme des activités de la maternelle au lycée organisées par cycle.

#### **- Un enseignement obligatoire des fondamentaux de la culture kanak**

Tous les élèves de la maternelle jusqu'à la terminale vont bénéficier d'un **enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak**. Un volume horaire annuel de 18 heures est dédié à cet enseignement à raison d'un 1h/quinzaine dans le cadre de la culture humaniste et de la découverte du monde. Des formations sont prévues à cet effet sur les plans didactique et pédagogique.

Un cadre des contenus culturels a été établi afin de guider les enseignants et leur permettre de concrétiser la mise en œuvre de cet enseignement dans chaque niveau de classe. Validé par le conseil partenarial des langues et de la culture kanak qui vient d'être créé, il indique les aspects culturels à enseigner à l'intérieur des 6 points d'ancrage retenus : la case, le clan, l'igname, la parole, la personne, la parole ainsi que la terre et l'espace.

#### **Ancrer l'école dans son environnement, un climat scolaire au service de l'épanouissement de l'élève**

Il a été rappelé dans la circulaire de rentrée n°32 du 20 février 2017 de la Directrice de la DENC que :  
*« L'organisation de l'école, de la classe, doit **favoriser l'épanouissement de l'enfant**. C'est à cette condition que les apprentissages s'effectueront. La bienveillance et l'exemplarité des personnels sont de rigueur. Une vigilance particulière au respect des personnes et des biens est attendue, dans l'optique d'instaurer et de maintenir un climat scolaire serein et apaisé. La qualité des relations entre tous les adultes de la communauté éducative et celles instaurées avec les enfants doit être l'objet de toute votre attention. »*

Au sein de chacune des trois provinces, une attention particulière des équipes pédagogiques est attendue afin de garantir un climat scolaire serein et le bien-être de tous les élèves.

#### **Ouvrir l'Ecole calédonienne sur la région Océanie et sur le monde**

##### **- Un développement des usages du numérique au service des apprentissages et de la réduction des inégalités scolaires**

L'équipement des établissements sera poursuivi selon les politiques des collectivités responsables dans ce domaine. La DENC accompagnera ces évolutions des technologies numériques en mettant l'accent sur la formation des enseignants en lien avec les besoins des élèves.

Pour ce faire, **un référent TICE** (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) est recruté. Il complètera les actions pédagogiques et assurera l'articulation entre les politiques provinciales et les usages pédagogiques du numérique. Il pourra notamment favoriser la formation ouverte à distance (FOAD).

- Le site Internet de la DENC a évolué pour mieux répondre aux besoins des personnels enseignants

**Un nouveau site pour la Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie**



Première Direction de la Nouvelle-Calédonie à avoir créé un nouveau site en respectant la nouvelle charte graphique du gouvernement, la Direction de l'Enseignement s'est dotée d'un outil de communication convivial, moderne, attractif et facile d'accès.

Il permet ainsi avec une navigation simplifiée l'exploitation de nouvelles ressources pédagogiques, le recours à des supports vidéo et audio et un accès direct aux infos pratiques et aux dossiers incontournables comme celui du Projet éducatif.

**Une nouvelle adresse incontournable : <https://denc.gov.nc>**